LE CHASSÉEN DES GARRIGUES MONTPELLIÉRAINES

par G.-B. ARNAL*
J. CLOPES**
M. SAHUC**

1. L'HABITAT NÉOLITHIQUE DU ROUERGAS (St-Gély-du-Fesc, Hérault)

Ce gisement a été découvert par R. Ramonat et J. Clopés en novembre 1989. Il se situe sur le versant sud d'un anticlinal calcaire partiellement boisé de chênes-verts qui montre une succession de dénivellements parfois accentués par l'élaboration anthropique de murs. Dans le but de préciser la datation et l'estimation de l'étendue de ce site menacé par la construction d'une zone d'activité économique, deux séries d'interventions ont été réalisées :

- la première par Jean Clopés avec l'aide du CRAT en décembre 1989;
- la seconde par Thierry Janin et Jean Clopés, toujours avec l'aide du CRAT et de la DRA Languedoc-Roussillon, en janvier 1990.

Ces campagnes de fouilles ont permis de faire plusieurs observations. Une série de douze sondages réalisée dans différentes zones du gisement nous a permis de constater que le site a subi une importante érosion dans sa partie sud, peut-être liée à la déforestation. Les témoins d'une occupation néolithique sont à rechercher dans la zone boisée, principalement au Nord-Ouest, comme le confirment les résultats des sondages 1, 2 et 3.

1.1. Le sondage 1

D'une surface de 9m², il a permis de dater et de préciser la nature d'une structure aménagée constituée d'un alignement de 8 blocs posés de chant, visible en surface, d'axe Nord-Ouest / Sud-Est (fig. 1). Après le sondage, nous pouveons constater que dans la partie ouest, les blocs alignés sont posés directement sur le substrat et parfois calés par des pierres de faibles dimensions. Le mobilier néolithique est important. Il a été surtout recueilli dans la partie profonde d'un sédiment marron comprenant quelques cailloux (puissance totale de 30cm). Dans la partie est un blocage de cailloux limité par de petits blocs plus ou moins jointifs s'appuie contre leurs flancs. A cet endroit les vestiges sont très rares et proviennet de l'humus de surface. Les objets et la documentation archéologique mis au jour dans ce sondage ont permis, grâce à leurs caractères culturels, de dater cet aménagement du néolithique moyen, et plus particulièrement à la culture chasséenne. Ce sont pour l'industrie lithique de nombreux fragments de lamelles brutes en silex blond ou noir, avec parfois des stigmates d'utilisation de type couteau; des fragments de lames et lamelles retouchées latéralement, un fragment de lame à troncature rectiligne, un burin sur lame, des grattoirs en bout de lame ou sur éclat, enfin des armatures de flèches dont une perçante de forme losangique obtenue par retouches bifaciales envahissant la pointe et trois tranchantes de forme trapézoïdale sur fragment de lame ou éclat mince obtenues par bitroncatures ou retouches bifaciales. Pour la céramique citons : des fragments d'une coupe en calotte très ouverte avec épaississement interne,

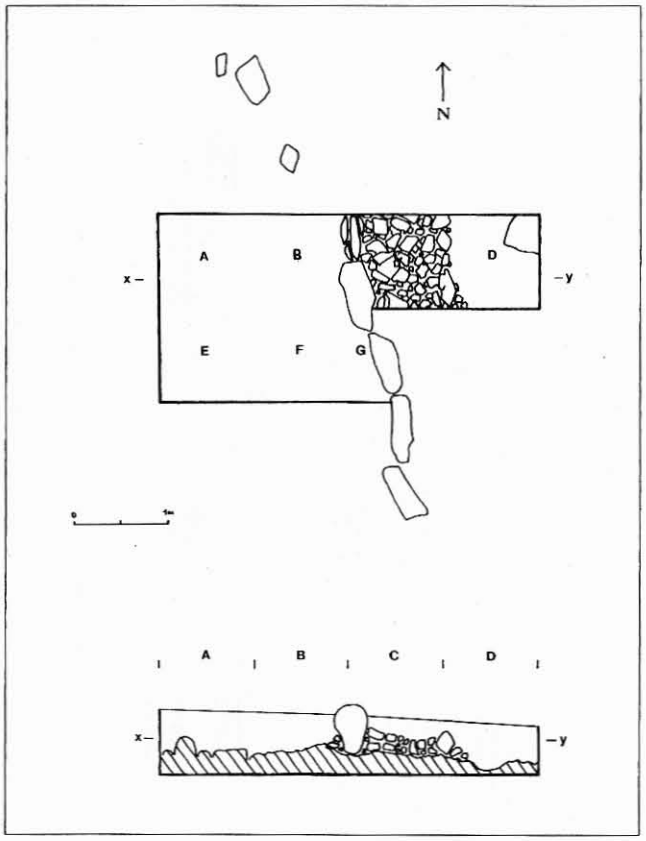

Fig. 1 — Le Rouergas. Plan et section du sondage 1 qui met en évidence une structure faite de blocs alignés, et son système de calage externe.

* CNRS, BP 5051, F 34033 Montpellier.
** et les membres du Centre Archéologique de Teyran et du Canton de Castries, Lot. Le Hautbois, 34820 Teyran

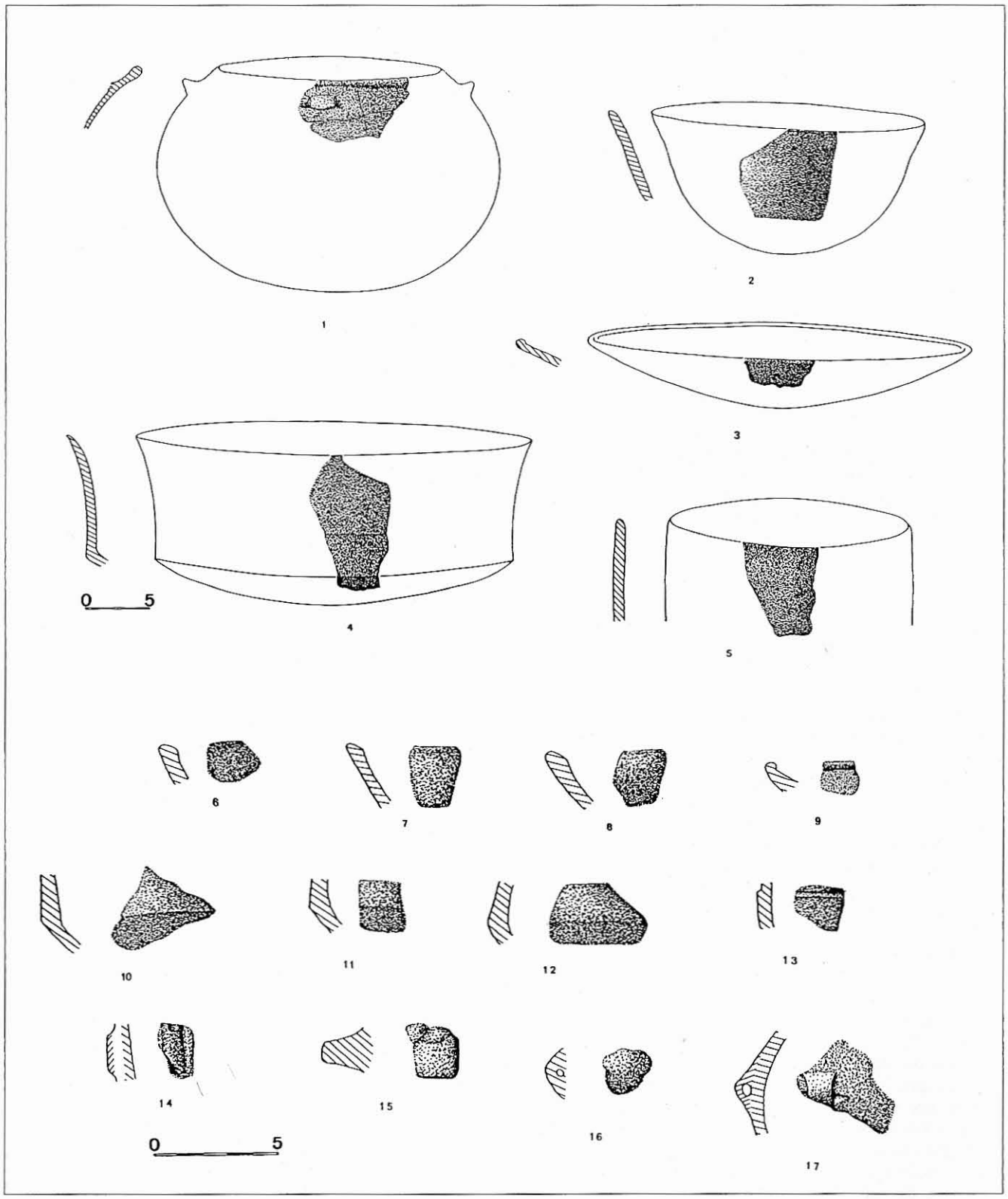

Fig. 2 — Le Rouergas. Mobilier céramique chasséen : 1-5, formes reconstituables; 1, marmite sphérique à oreille; 2, coupe en calotte profonde; 3, coupe en calotte très ouverte avec bourrelet interne; 4, grande écuelle carénée; 5, vase cylindrique; 6-9, bords de coupe en calotte avec épaississement interne; 10-12, carènes; 13, épaulement; 14-17, préhensions.

Fig. 3 — Le Rouergas. Industrie lithique chasséenne : 1-5 et 8, fragments lamellaires à retouches latérales; 6, burin; 7, troncature sur élément de faucille; 9, grattoir sur éclat; 10 et 11, grattoirs en bout de module lamellaire; 12, armature perçante losangique; 13, ébauche d'armature perçante; 14-17, armatures tranchantes.

Fig. 4 — Montbeyre-la-Cadoule. Plan et coupe du locus II.

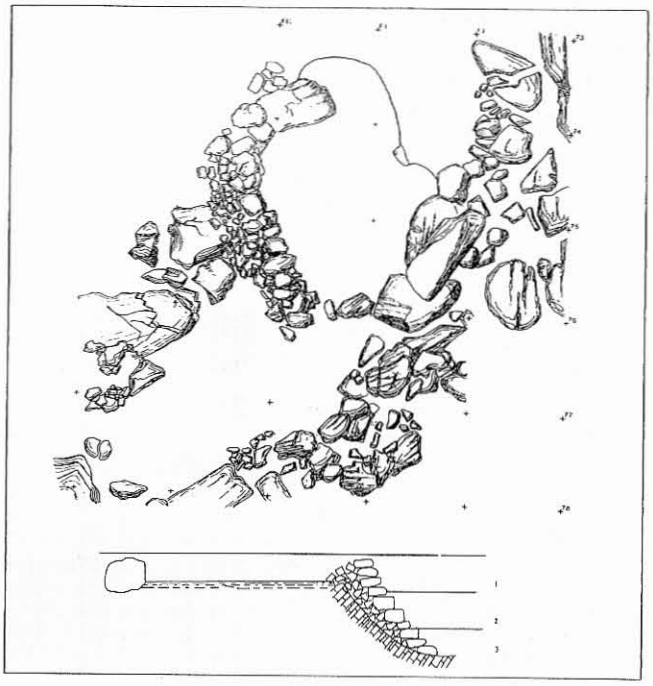

d'une grosse marmite sphérique avec languette de préhension, d'une coupe en calotte montée par estampage, d'un gobelet à panse cylindrique à bord aplani avec une grosse languette rectangulaire à perforation horizontale. On note également différents moyens de préhension comme la languette en demi-cercle ou rectangulaire, le bouton perforé, la fausse tubulure multiple.Le mobilier osseux est rare avec deux fragments de poinçons. Les déchets fauniques sont pour la plupart brûlés et très fragmentés; certaines dents ont permis de reconnaître la présence d'ovi-capridés, de bovidés et de suidés.

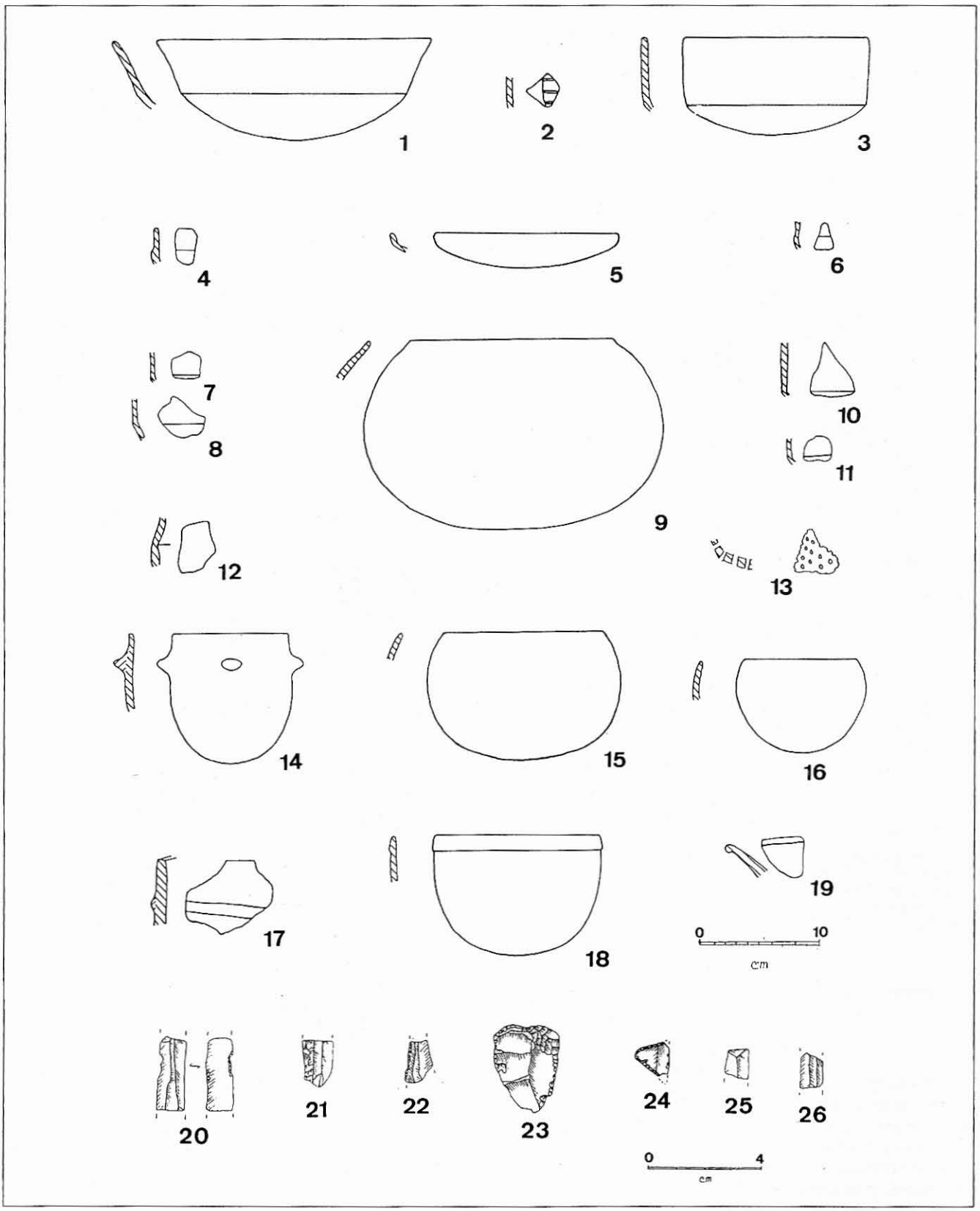

Fig. 5 — Montbeyre-la-Cadoule. Exemple de mobilier de la c. 3 du locus II (Chasséen ancien de la phase I). *Céramique* : 7, 8, 10, 11, fragments de carènes peu anguleuses dont 2 suffisent à restaurer la forme d'une coupe évasée (1) et d'un bol à partie rectiligne allongée (3); 4, 6, deux fragments d'épaulement; 2, décor de cannelures horizontales parallèles sur un épaississement; 5, fragment d'une écuelle à lèvre épaissie interne; 9, 15, 16, lèvres infléchies dont 3 permettent la restitution de formes très fermées; 13, fragment d'une "faisselle"; 14, petite marmite à bord droit et boutons épais; 17, cordon simple; 18, vase sphérique à lèvre à épaississement externe; 19, lèvre épaissie à ourlet externe sur forme évasée. *Lithique* : 20, fragment de lamelle à coches latérales; 21, fragment à retouches latérales abruptes; 22, *id.*, retouches latérales grignotées; 23, grattoir sur éclat; 24, géométrique; 25, 26, deux fragments de lamelles.

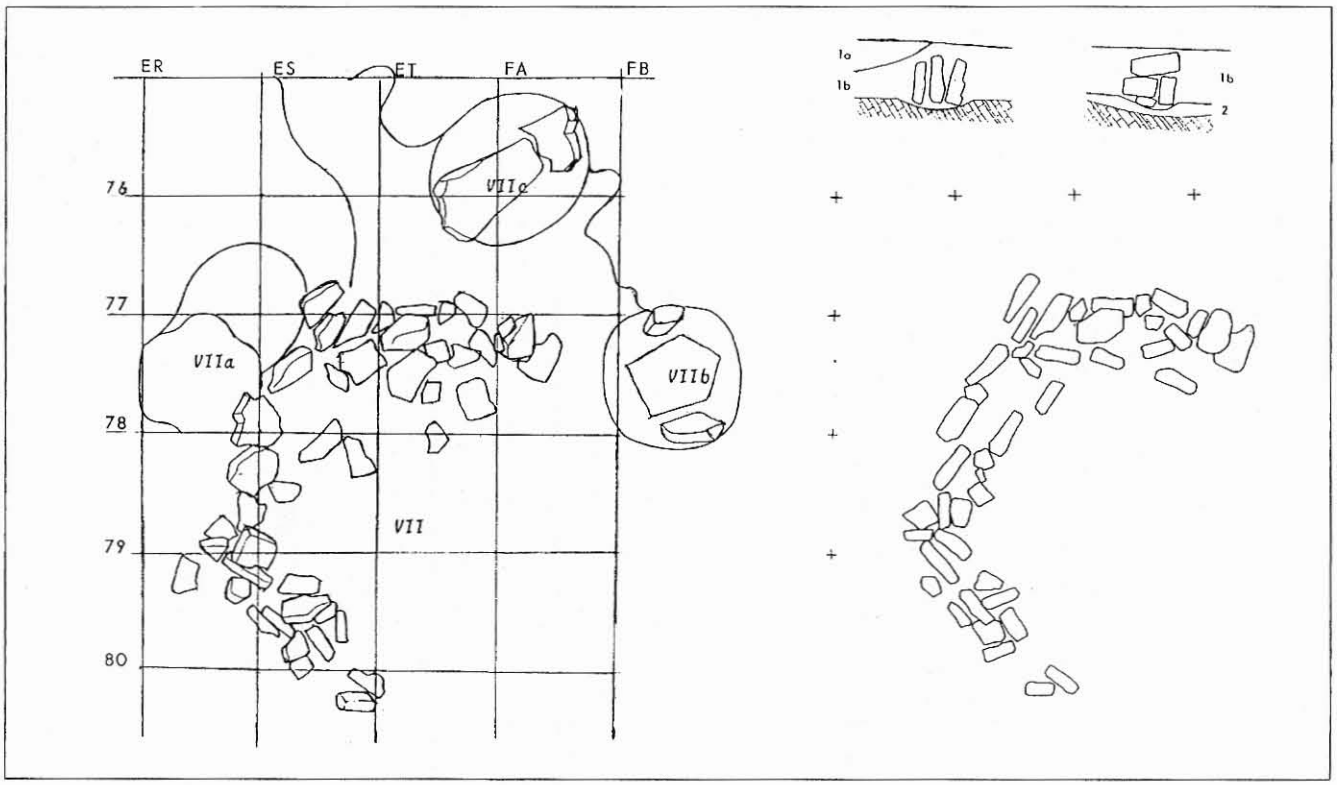

Fig. 6 — Montbeyre-la-Cadoule. Plan général du locus VII dans son contexte structural (à gauche). Restauration de l'aménagement par redressement des dalles et coupes principales des alignements (à droite).

1.2. Le sondage 2

D'une surface de 4m², il a mis au jour un substrat calcaire bouleversé par les racines de chênes à environ 10cm de la surface. Dans l'angle Nord-Ouest de ce sondage un remplissage de sédiment marron a livré la majorité des documents qui appartiennent à la culture chasséenne. Pour le lithique ce sont des fragments de lamelles brutes ou retouchées, un éclat retouché, une armature tranchante et une ébauche de flèche perçante. Pour la céramique, un fragment de panse sphérique avec oreille à plan rectangulaire et section triangulaire perforée horizontalement, deux bords de coupes en calotte, un bord aplani et une languette. Les déchets fauniques présentent les mêmes particularités que dans le premier sondage. L'intérêt de ce sondage est de préciser la présence de l'occupation chasséenne à 10m au Sud-Ouest du sondage 1.

1.3. Le sondage 3

Couvrant 8m², il est situé à 6 mètres au Nord-Est du premier sondage, dans une zone très boisée. Sous une couche d'humus de 10cm est apparu un cailloutis. Lors des décapages successifs, deux alignements de blocs posés à plat ont été mis au jour. Le premier alignement de 6 blocs est d'axe Nord/Sud et le second de de 6 blocs Est/Ouest. Ils s'articulent au Sud selon un angle de 120°. Le deuxième alignement est constitué de blocs de plus petites dimensions.

Au Sud de cet aménagement a été relevé une zone de blocs et de cailloux de calibres variés, contenant quelques pierres brûlées et de très rares vestiges archéologiques. Au Nord/est, la zone décapée est constituée de quelques gros blocs à proximité des alignements et d'un niveau de cailloutis relativement homogène dans lequel quelques vestiges néolithiques ont été mis au jour. Il semble probable que l'ensemble des alignements de blocs marque une limite entre deux zones à fonctions différentes. Contrairement au sondage 1, le mobilier recueilli s'apparente plutôt à un Néolithique final : quelques éclats et cassons de silex blanc, un fragment d'une écuelle hémisphérique, à section très épaisse montée au colombin, un bord épaissi, une languette simple.

En conclusion, l'intérêt de l'habitat néolithique du Rouergas nous paraît particulièrement important à plusieurs titres. En effet, les gisements chasséens de plein air du Languedoc sont surtout connus sur le littoral ou en plaine, leur présence dans la zone des garrigues n'a été que rarement observée. L'ensemble de la documentation des sondages 1 et 2 est très homogène et particulièrement riche et intéressante, malgré son caractère fragmentaire. Remarquons qu'elle présente des caractères plutôt archaïques (fig. 2, 3) et pourrait donc indiquer un Chasséen "classique" ancien. L'un des intérêts de ce gisement reste cependant la présence d'un alignement de blocs de chant soigneusement calés par un blocage de pierres et datant de l'époque chasséenne. Cette découverte est d'une importance majeure pour la connaissance des aménagements en pierre du

Fig. 7 — Montbeyre-la-Cadoule. Exemple de mobilier des relevés 2 et 3 (niveau 1b) du locus VII, carrés ES, ET, FA, 76, 77, 78, 79 (chasséen tardif de la phase V). *Céramique* : 1, 7, vases à carènes douces; 2, 4, 9, 10, vases à galbe hémisphérique; 3, 5, fragments de jarres à cordons multiples horizontaux; 6, vase à carène ouverte; 4, 8, fragments de coupes en calotte à lèvre ourlée à sillon interne. *Lithique* : 12, fragment de lame épaisse à retouches latérales rasantes; 13, retouches bifaciales; 14, 16, armatures tranchantes; 15, armature perçante; 17, *id.* avec pédoncule; 18, 19, perçoirs; 20-22, fragments de lamelles; 23, lame apointée; 24, fragment de lame; 25, 30, grattoirs en bout de lame; 26, 27, grattoirs carénés sur éclats laminaires; 28, grattoir sur éclat épais; 29, coche sur éclat; 31, troncature.

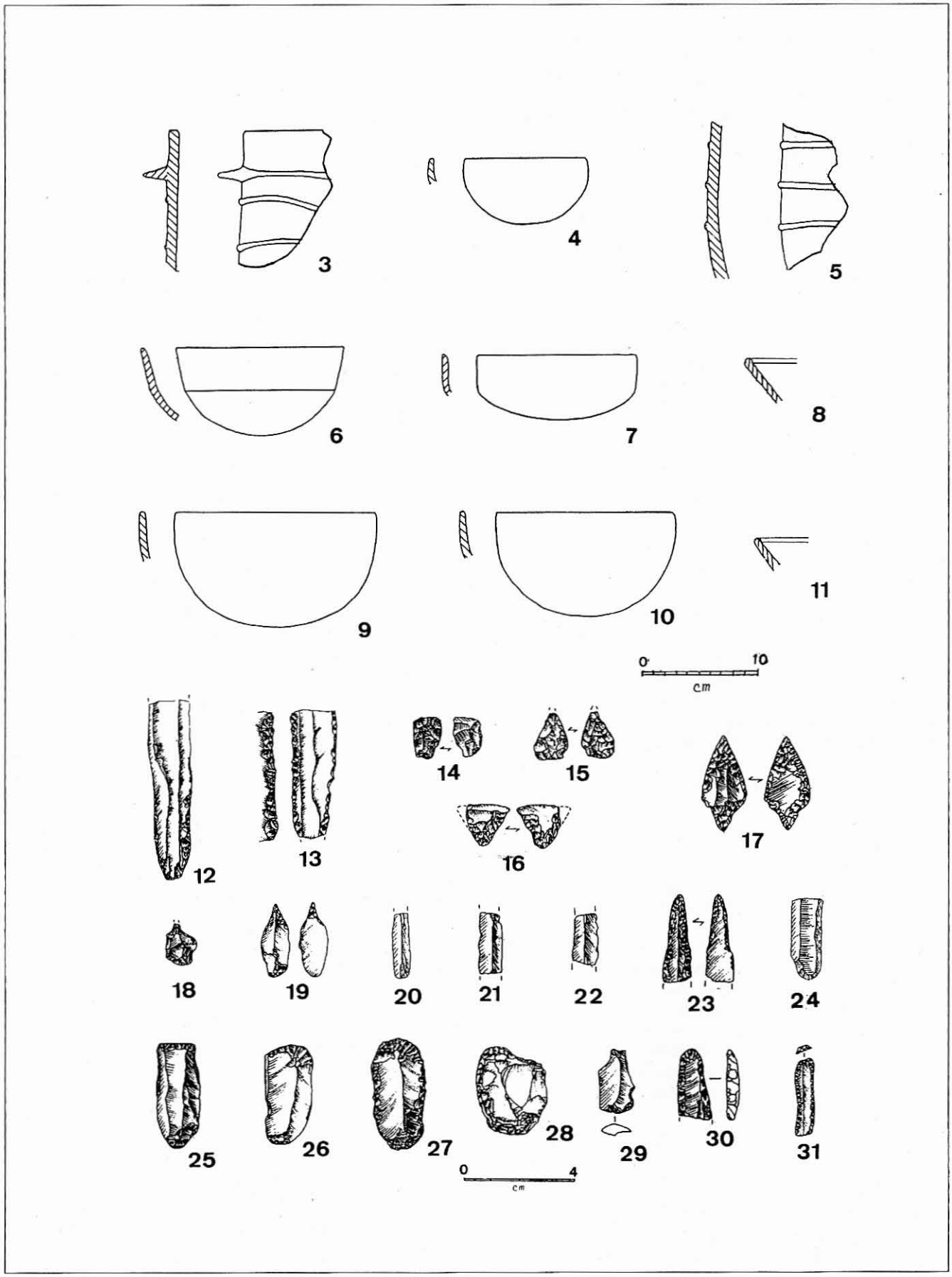
3
4
5
6
7
8
9
10
11
0
10
cm
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
0
4
cm

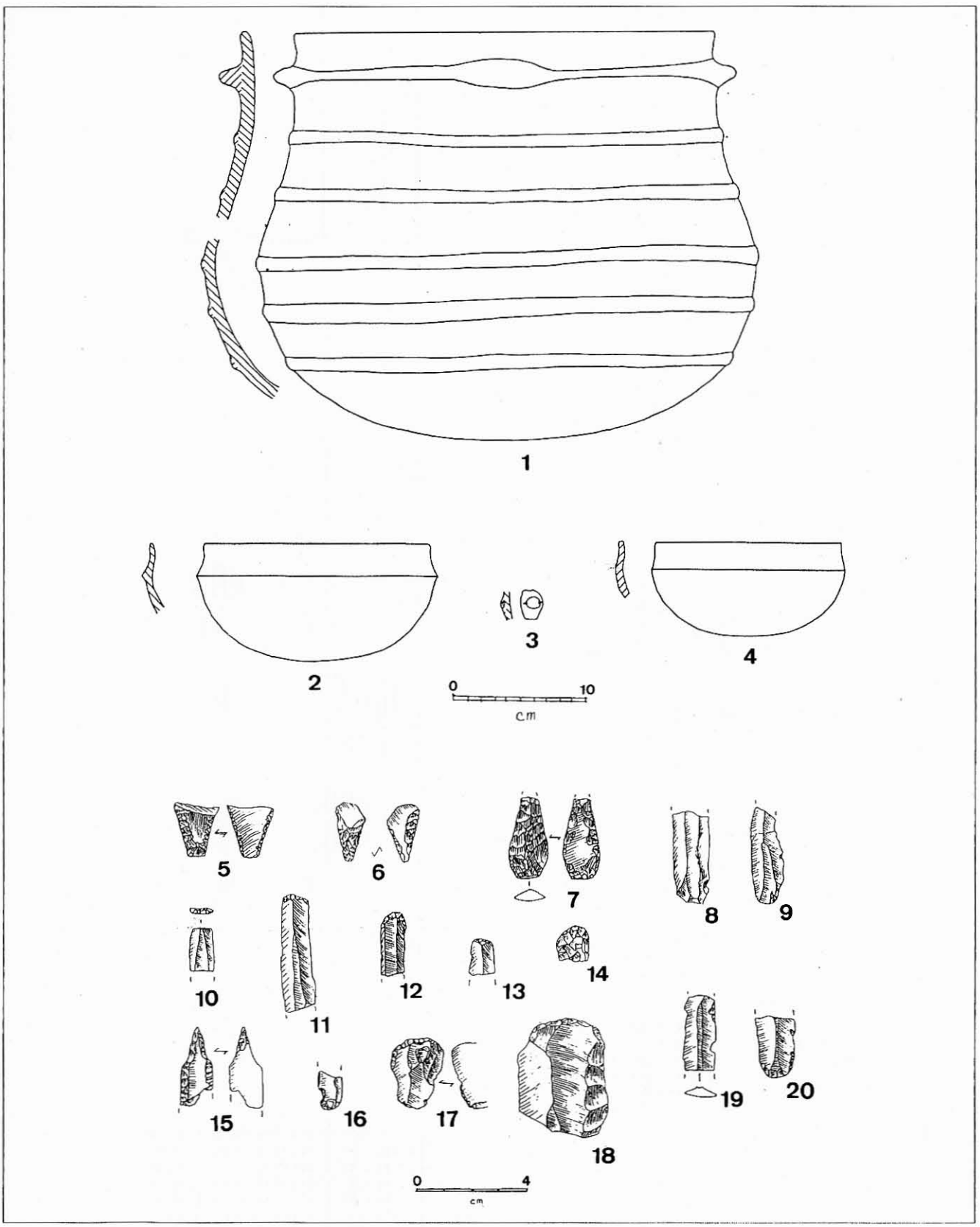

Fig. 8 — Montbeyre-la-Cadoule. Exemple de mobilier des relevés 4, 5 et 6 (niveau 1c), carrés ES, ET, FA, 77, 78, 79, surface interne du locus VII (Chasséen "classique" récent). *Céramique* : 1, jarre à profil en S et cordons multiples horizontaux; 2, 4, vases à carènes vives; 3, bouton perforé horizontalement. *Lithique* : 5, 6, armatures tranchantes; 7, armature perçante; 8, 9, 19, 20, fragments lamellaires; 10, troncature; 11-13, grattoirs en bout de module lamellaire; 14, grattoir unguiforme; 15, perçoir; 16, coche; 17, grattoir sur éclat mince; 18, grattoir distolatéral sur éclat épais.

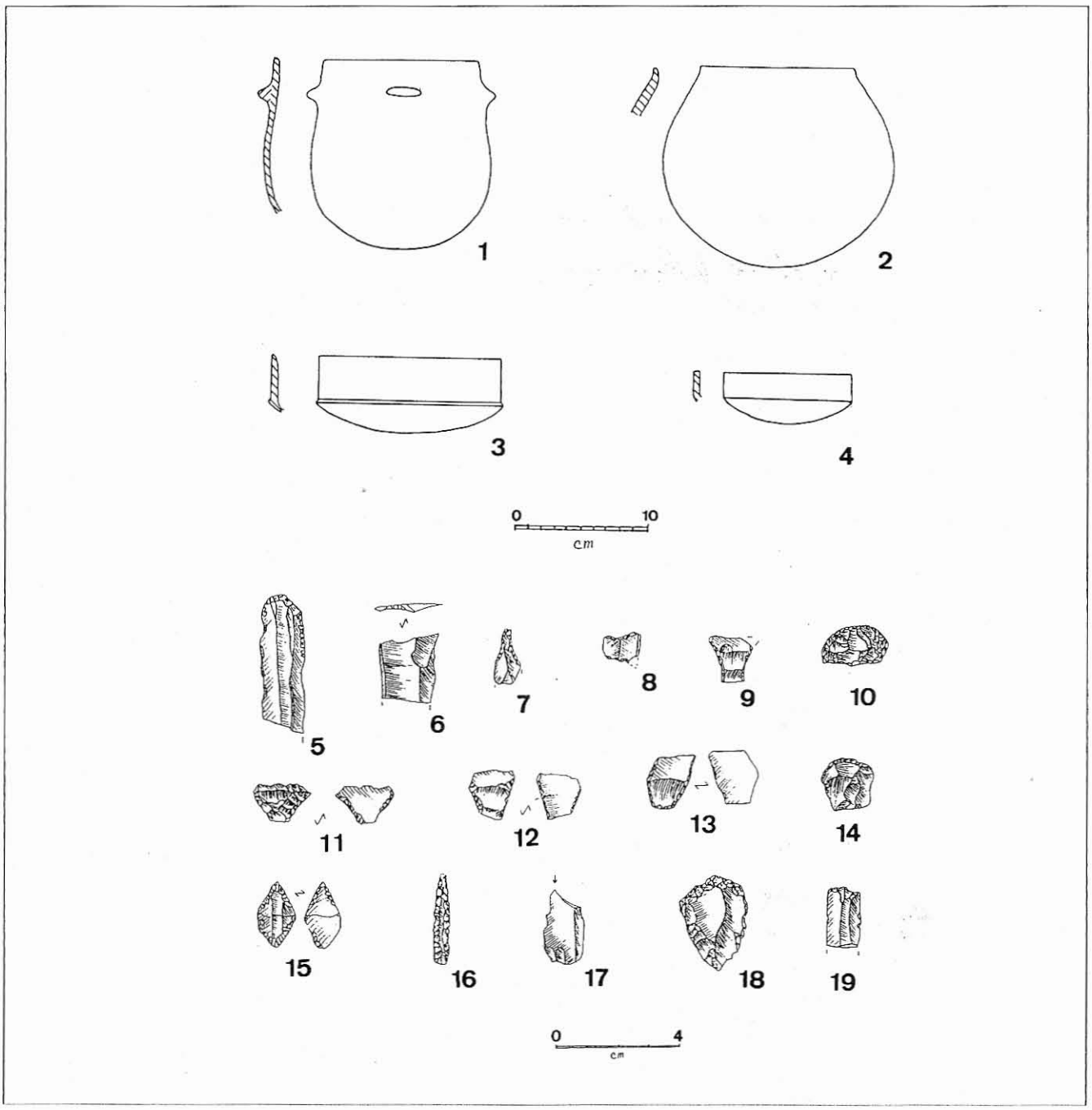

Fig. 9 — Montbeyre-la-Cadoule. Exemple de mobilier de la couche 2, provenant de la zone Nord-Est qui inclut les fosses VIIb et VIIc, carrés ET, 76, 77, 78, FA, 76, 77, 78, 79, FB, 78, 79 (Chasséen "classique" ancien de la phase II). *Céramique* : 1, vase cylindrique à languettes; 2, marmite sphérique; 3, vase à épaulement; 4, écuelle carénée. *Lithique* : 5, 19, grattoirs en bout de lame; 6, troncature; 7, perçoir; 8, géométrique; 9, 11, 12, 13, armatures tranchantes; 10, 14, 18, grattoirs sur éclats; 15, armature perçante; 16, mèche; 17, burin.

Fig. 10 — Montbeyre-la-Cadoule. Ensemble du mobilier des relevés 1 et 2 (niveau 1a) de VIIS, carrés ER, ES, ET, 80, 81 (Ferrières récent ?). *Céramique* : 1, bol à petites languettes; 2, bol hémisphérique; 3-5, trois fragments de marmites à petites languettes; 6, fragment d'un gobelet à bord droit; 7, fragment d'un vase à languettes sur cordon; 8, 9, 11-13, fragments de vases à décor de rangées horizontales de pustules; 10, préhension pyramidale. *Lithique* : 14, éclat épais à retouche latérale; 15, grattoir sur silex lacustre; 16, grattoir sur éclat; 17, racloir sur éclat long; 18, éclat long à retouches inverses; 19, 20, deux grattoirs en bout de lame; 21, 22, fragments de lames à retouches latérales. *Métal* : 23, alène en cuivre de section carrée, emmanchée dans une diaphyse osseuse.

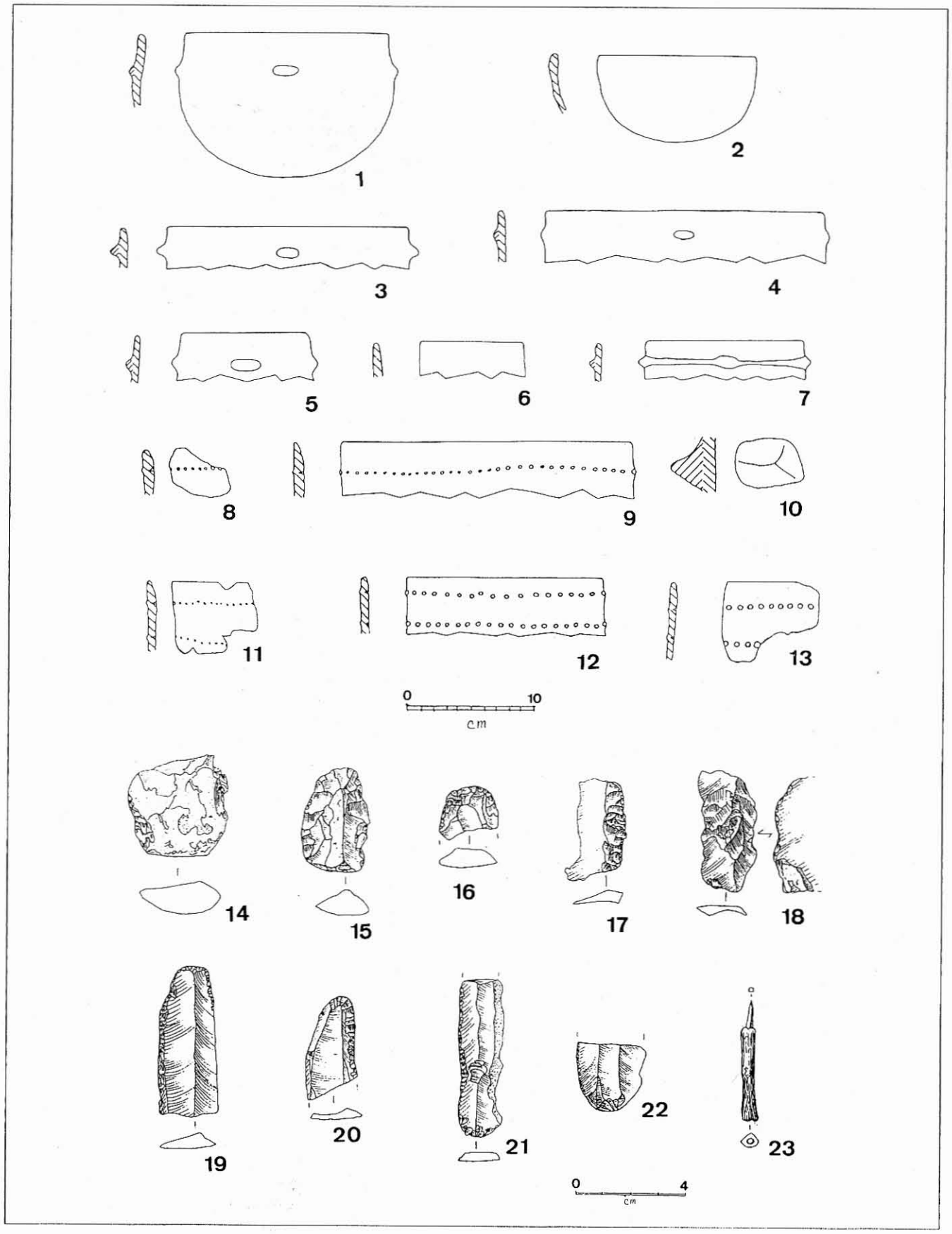
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
0
10
cm
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
0
4
cm

Néolithique moyen méridional. Il est de plus intéressant de constater qu'à quelques mètres de cette structure a été élaboré un aménagement architectural d'époque plus récente (sondage 3), ce qui en augmente l'intérêt scientifique. Enfin, mentionnons la conservation du site, dans une zone certes réduite mais qui n'a jamais été mise en culture. L'étude exhaustive de ce gisement serait indispensable pour nous fournir des données sur l'organisation spatiale, sociale et culturelle des groupes du Néolithique moyen et final des garrigues languedociennes avant que celui-ci risque d'être détruit par l'extension urbaine.

2. MONTBEYRE-LA-CADOULE (Teyran, Hérault)

2.1. Campagne 1990

Nous rappelons que le site est placé sur le flanc d'une colline (Valenginien supérieur) au Nord de laquelle existe une source pérenne (la Cadoule). Au Sud, un thalweg semble limiter la station, alors que la colline se poursuit vers l'Ouest jusqu'à la cote 122. A L'Est s'ouvre un vallon alluvionnaire. Dan le substrat (lutétien) situé au pied du gisement existe un gîte à silex blond. La campagne 1990 s'est limitée au secteur dit *L'Harmassou.*

Dans cette zone la stratigraphie se compose de plusieurs unités :

- couche de surface : terre noire meuble, perturbée par la végétation (racines, herbes) et l'eau de ruissellement comprenant quelques cailloux. Epaisseur variable de 9 à 21cm.
- couche 1 : sédiment limoneux noir, très compact, souvent puissnat de 45cm de moyenne à 77cm maximum. Elle s'étend sur toute la zone de fouille et comprend selon sa localisation et son niveau un cailloutis plus ou moins dense en rapport au locus.
- couche 2 : sédiment limoneux de teinte jaune-orangée, comprenant parfois un cailloutis plus ou moins lâche. Sa puissance varie de 5 à 39cm; on en relève la présence dans les locus II, III, IV, V, VIIa, VIIc, VIIe et VIII.
- couche 3 : sédiment pulvérulent de teinte grisâtre de 10 à 46cm de puissance contenant parfois quelques cailloux. Elle est présente uniquement au fond des locus II, IIa, III et VIIa.

2.2. Le locus II

Il s'agit d'une fosse contenant une cellule bâtie qui réutilise dans la portion nord/est un édifice rectangulaire fait de deux alignements de blocs grossièrement agencés. Sa surface intérieure se réduit progressivement en profondeur. Quinze décapages successifs ont permis d'atteindre le fond. La fouille 1990 correspond au dernier relevé de la couche 2 et à 3 relevés correspondant à la couche 3 (fig. 4, 5).

2.3. Le locus VII

La zone de pierres dégagée en 1989 s'est révélée contenir un nouvel édifice dont les alignements sont extrêmement ruinés. Cet ensemble se présente comme une occupation très complexe. Rappelons qu'à l'Ouest, la fosse VIIa se compose d'une double excavation qui correspond à la réutilisation constatée par une micro-stratigraphie; à l'Est, une fosse sépulcrale VIIb, architecturée par une dalle à plat cernée au Nord et au Sud par une "stèle" plantée. Les restes osseux appartiennent à la couche 2, ils sont remaniés par la construction de l'alignement nord du locus VII.

2.4. L'aménagement structuré locus VII (fig. 6, 7, 8)

Le plan de cet édifice se définit à l'Est par un alignement de 3m de long dirigé Sud-Ouest/Nord-Est, et dont chaque extrémité s'articule à un autre alignement étendu sur près de 2m qui forment à chaque fois un angle d'environ 120°. Cette construction se trouve dans une large cuvette creusée peu profondément dans le substrat lacustre tertiaire. Ces alignements sont faits de rangées rectilignes composées ed petites dalles accolées (2 à 3) placées de chant ou de blocs posés à plat qui surmontent parfois des dalles de petites dimensions. L'ensemble est engagé dans une courte tranchée qui entaille le sol géologique dans la portion sud, et la couche 2 dans la portion nord. Sur le bord nord et nord-est de l'excavation externe au mur nord, nous devons noter la présence de petites échancrures répétées à chaque reprise tous les 2m. A 1,10m au Sud-Est de la dernière pierre du mur nord se trouve une prtite fosse carrée de 35cm de côté. Seraient-ce les structures de maintien d'un architecture en matériau périssable ?

2.5. Le locus VIIc (fig. 9)

Située à 1m du mur nord du locus VII, cette fosse à plan ovalaire (L. 140cm; larg. 110cm; prof. 30cm), orientée Nord-Ouest/Sud-Est a des bords et un fond relativement réguliers à section en calotte. Son remplissage est formé de 2 couches : la c. 1 (niv. 1b) et la c. 2. Elle contient des éléments architecturaux : une dalle brisée en deux sur le flanc nord-est de la fosse et une stèle abattue à l'intérieur. La position primitive de cette dernière est attestée par l'existence à l'Ouest d'une courte tranchée, bordée de trois pierres de calage, à l'intérieur de laquelle elle s'insère parfaitement. Cette disposition architecturale rappelle celle de la fosse sépulcrale VIIb et bien qu'aucun reste humain n'ait été découvert, nous supposons être en présence d'une "sépulture primaire déménagée".

2.6. Le locus VIIs

Il s'agit de l'élargissement sud qui correspond à une zone pierreuse prise dans le sédiment noir. Cette zone présente dans les deux premiers relevés effectués un mobilier de type Néolithique final. Cela confirme les observations que nous avions faites en 1985 dans le même secteur (fig. 10).

2.7. Le locus VIIe

Il correspond à un amas de cailloux limité au Nord et au Sud par un vide. La partie la plus fournie se trouve à l'Ouest. Une fosse très arasée paraît se dégager à cet endroit. Au Nord-Ouest, un trou creusé dans le substrat, parfaitement cylindrique (diam. 8cm, prof. 10cm) correspond à une structure de maintien.

2.8. Conclusion

Afin de pouvoir envisager une première publication de synthèse, il nous fallait disposer d'éléments tangibles en ce qui concerne l'attribution culturelle et chronologique des aménagements structurés par la mise au jour de leur niveau de fondation. C'est pourquoi nous avons tenu à poursuivre leur fouille malgré l'absence de crédits. Cet objectif a été atteint en dépit de nos difficultés matérielles.

L'infrastructure locus II semble être creusée en forme de calotte sphérique, notamment du côté du mur de moellons dont l'appareillage présente alors une élévation de plus en plus évasée et sensiblement variée à chaque changement de couche. Il en résulte que le remplissage interne de la fosse, au fur et à mesure de la progression stratigraphique, empiète graduellement sur chaque assise du mur, et s'insinue dans les interstices existant entre les moellons.Cela permet la conservation de la stratigraphie sédimentaire. Ces constatations nous conduisent à admettre que l'édification du mur précède la sédimentation interne et donc que la construction de cette "cellule en fosse" est maintenant formellement datée par l'occupation de la couche 3 dont le mobilier correspond au Chasséen ancien. Il y a ensuite réutilisation durant les deux autres séquences stratigraphiques. La couche 2 dont le mobilier trahit un Chasséen "classique" ancien et la couche 1 dont le mobilier correspond à deux occupations :

un Chasséen classique dans les relevés 4 et 5 (1d) et un Chasséen récent dans les relevés 2 et 3 (1c).

En ce qui concerne l'édifice du locus VII, son architecture de dalles accolées en superstructure est totalement différente. Sa chronologie l'est également puisque la construction est stratigraphiquement postérieure à la couche 2 et qu'elle est intégrée dans la couche 1. Néanmoins, on constate que l'occupation du Néolithique final (de type Ferrières récent !), de par sa situation superficielle (1a) au Sud, est étrangère à l'aménagement. Il en est de même pour l'occupation des relevés 2 et 3 (1b) qui se retrouvent sur l'ensemble du locus VII et dépasse le faîte des éléments architecturaux dans leur état ruiné. Cette occupation homogène dans sa typologie dénote un Chasséen tardif. Enfin, le mobilier des décapages inférieurs (relevés 4 à 6 : 1c), limité à l'intérieur de l'édifice, a les mêmes caractéristiques que le Chasséen récent du niveau supérieur du locus II. Aussi apparaît-il possible d'attribuer l'aménagement du locus VII à la fin du IVe millénaire. Ensuite une réutilisation du lieu et probablement sa ruine au début du IIIe millénaire; plus tard, à la fin du Néolithique final, une réoccupation discrète s'établit, alors que les éléments architecturaux étaient ensevelis.

Le site de Montbeyre-la-Cadoule offre la possibilité d'une compréhension plus approfondie du Chasséen, notamment parce qu'il présente une stratigraphie à composante anthropique qui a l'avantage d'être en correspondance avec des aménagements structurés. En plus de sa chronologie séquentielle, l'éventualité de découvrir la fonction des agencements est à retenir, car si le lieu présente de fortes probabilités d'habitat, un secteur sépulcral est certain dans la couche 2, témoignant d'un mode cultuel particulièrement démonstratif. La documentation comprend enfin des restes qui permettent l'analyse du paléoenvironnement qui doit alors être exploité pour mieux préciser les informations archéologiques et élargir la connaissance de ce IVe millénaire. Si nous devons reconnaître que les données actuelles sont encore ténues et qu'il est nécessaire de les compléter, il n'en demeure pas moins qu'elles font ressortir l'exceptionnelle potentialité du site et posent surtout de nombreuses questions qui doivent diriger la poursuite de la recherche avec des moyens appropriés.

Bibliographie sommaire :

ARNAL G.-B. et N., CLOPÉS J., DURRENMATH G., LABOUCARIE S., SAHUC M., SAUVEUR C. : *Teyran (Hérault), première agglomération préhistorique à structures en pierres sèches* (Mém. VI du CRAHL), Lodève, 1991.